

MARTINE PINVILLE

SECRETARIE D'ETAT CHARGÉE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@MartinePinville

Paris, le 28 janvier 2016

N° 1162



Bilan 2015 du e-commerce en France : Les Français ont dépensé 65 milliards d'euros sur internet

Selon l'étude publiée aujourd'hui par la Fevad et présentée à Bercy avec Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, les ventes en ligne ont poursuivi leur développement en 2015.

Cette étude repose à la fois sur les informations recueillies auprès des principaux sites marchands et sur le montant agrégé des transactions réalisées par les principales sociétés prestataires de paiement pour le compte de plus de 182 000 sites internet. La permanence de la méthodologie et le traitement des données ont été validés par le cabinet KPMG.

Pour Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire : « *La question du e-commerce suscite toujours autant d'intérêt ! Et je ne peux que m'en réjouir ! 2015 aura été de nouveau une année de forte croissance pour le secteur en France, notamment du fait de l'augmentation du nombre de sites marchands. Le e-commerce est donc un secteur en bonne santé et je tiens à rappeler l'engagement du gouvernement pour permettre son développement, au bénéfice de tous les acteurs de notre économie.*

Tout l'enjeu pour mon secrétariat d'Etat est de permettre aux TPE et PME du commerce de franchir le pas et d'investir dans une stratégie numérique.»

En 2015, le e-commerce a augmenté de plus de 14%

Au total, les Français auront dépensé 64,9 milliards d'euros sur internet en 2015, un chiffre en hausse de 14,3% sur un an. Le nombre de transactions a quant à lui augmenté de 19% passant de 700 millions en 2014 à 835 millions en 2015.

Le marché des ventes sur internet a progressé en 2015 de manière plus rapide que l'an dernier (+11% en 2014) grâce notamment à une progression plus forte que prévue sur les 9 premiers mois et à des ventes de Noël en hausse de 12% par rapport à 2014.

Pour Noël (mois de novembre et décembre), le marché des ventes en ligne (produits et services) a progressé de 12% pour atteindre 12,8 milliards.

Des montants moins élevés mais des acheteurs plus nombreux et qui consomment toujours plus

Le montant moyen de la transaction a enregistré au cours du dernier trimestre sa plus forte baisse: -6% sur un an. Il perd 5 euros par rapport au 4^{ème} trimestre 2014 faisant ainsi chuter le panier moyen annuel à 78€ soit le montant le plus bas jamais enregistré. Cette baisse du panier moyen confirme la normalisation de l'achat en ligne qui se rapproche ainsi chaque année un peu plus du montant moyen des achats réalisés par les Français sur les autres circuits de commerce. En outre, cette baisse continue d'être compensée par l'arrivée de nouveaux acheteurs (2,3 millions de plus en un an – Source : Médiamétrie) et par l'augmentation de la fréquence d'achat. Les acheteurs réalisent en moyenne 23 transactions sur l'année (soit près de 2 achats par mois) pour un montant de 1 780 euros (1 640 euros en 2014). Cela représente une augmentation de 13% du nombre annuel de commandes par acheteur et un montant annuel des dépenses en progression de 8%. Ainsi, sur les quatre dernières années, la fréquence d'achat a augmenté de 68% et le montant moyen dépensé a progressé de 45%. Les acheteurs sont eux 20% plus nombreux qu'il y a quatre ans.

Cette fréquence d'achat profite aussi de la progression du rythme de création de sites. Le nombre de sites marchands a augmenté de 16% en un an soit près de 25 000 sites supplémentaires sur 12 mois, ce qui constitue un record historique. Il y a désormais plus de 182 000 sites marchands actifs en France. On compte aujourd'hui 100 000 sites de plus qu'il y a 5 ans.

L'indice iCE 40* retrouve une croissance à 2 chiffres

L'indice iCE 40 (qui permet de mesurer la croissance des sites leaders, à périmètre constant) progresse de 10% sur un an malgré un ralentissement observé au 4^{ème} trimestre.

Les ventes internet aux professionnels renouent elles aussi avec une croissance à deux chiffres avec +11%.

Le m-commerce et les places de marché continuent de gagner des parts de marché

L'indice iPM*, destiné à mesurer le volume des ventes réalisées sur les places de marché (ventes réalisées par les marchands hébergés sur les places de marché de l'iCE 40), a progressé de 46% en un an. Ces ventes représentent 26% du volume d'affaires total des sites participant à l'iPM (vs 20% en 2014). Le marché des *market places* peut ainsi être estimé à près de 3 milliards d'euros en 2015 soit 9% des ventes de produits en ligne.

L'indice iCM* qui mesure les ventes sur l'internet mobile (smartphones et tablettes, sites mobiles et applications hors téléchargements d'application et hors ventes sur les places de marchés) a progressé de 39% en un an et représente 20% du volume d'affaires total des sites de l'iCM vs 15% en 2014. Le marché peut être estimé à plus de 6 milliards d'euros soit 10% du marché e-commerce.

En 2016, le marché devrait atteindre 70 milliards d'euros

Le marché du e-commerce devrait progresser de 10% en 2016 et franchir la barre des 70 milliards d'euros. Cette projection table sur la poursuite de l'augmentation du nombre d'acheteurs et de la fréquence d'achats avec près de 1 milliard de transactions en 2016 et sur une nouvelle poussée de l'offre puisque la barre des 200 000 sites marchands actifs devrait être franchie.

Méthodologie :

Les résultats présentés dans le cadre du bilan e-commerce sont issus des études menées par la Fevad à partir des données collectées directement auprès des sites marchands et des plateformes de paiement sécurisées. Le bilan s'appuie sur les définitions suivantes :

*Indice commerce électronique (iCE) : Il est calculé à partir du chiffre d'affaires réalisé directement par les entreprises du panel iCE 40 sur l'internet fixe et mobile (hors marketplaces). Uniquement les commandes livrées en France quelque soit le lieu de livraison (domicile, relais, magasins,...). Il s'agit du chiffre d'affaires commandé, annulations, échanges et retours déduits, frais de port compris, T.T.C pour les ventes aux particuliers, HT pour les ventes aux professionnels.

*Indice place de marché (iPM) : Il est calculé à partir des données collectées auprès des places de marché qui participent au panel. Il correspond aux ventes réalisées sur les market places par les sites utilisateurs.

*Indice commerce mobile (iCM) : Il est calculé à partir des données collectées auprès des sites du panel. Il correspond au chiffre d'affaires réalisé directement par les entreprises membres du panel sur smartphones et tablettes numériques dans le cadre des sites mobiles et applications (hors téléchargements d'applications).

*Composition du panel iCE 40 : Les résultats du bilan e-commerce ont été calculés à partir du panel iCE 40 composé des sites suivants :

3 Suisses, Accor-Hotels, Actissia, Air France, Auchan, Blanche Porte, Boulanger, Brandalley, Cdiscount, Cdiscount Pro, Club Med, Conforama, Darty, Edreams, Ebookers, Fnac, Go Voyages, Bruneau, Kiabi, La Redoute, Lastminute, LDLC Pro, Legallais, Manutan, Mistergooddeal, Opodo, Pierre & Vacances, Raja, Rue du commerce, Sarenza, Sephora, Showroomprivé, Spartoo, Staples/JPG, Ugap, Vente-privee.com, vente-privee-voyage.com, Verbaudet, Viking Direct, Voyages-sncf.com, Yves Rocher.

Composition du panel PSP : Pour les besoins de l'étude, la Fevad interroge un panel de plateformes sécurisées de paiement, totalisant 182 00 sites : Adyen, Be2bill-Rentabiliweb, Worldline, Monetico Paiement, Monext, PayBox, Paypal, PayZen, Worldline.

Estimation du marché global : Le calcul de l'estimation de marché global est obtenu en agrégeant les données recueillies auprès des sites du panel iCE40 et la valeur des paiements électroniques (hors membres du panel iCE.40) communiqués par les prestataires participant au panel PSP

A propos de la FEVAD :

La Fédération du e-commerce et de la vente à distance, créée en 1957, fédère aujourd'hui 600 entreprises et 800 sites internet. Elle est l'organisation représentative du secteur du commerce électronique et de la vente à distance. La Fevad a notamment pour mission de recueillir et diffuser l'information permettant l'amélioration de la connaissance du secteur et d'agir en faveur du développement durable et éthique de la vente à distance et du commerce électronique en France.
www.fevad.com / @FevadActu

A propos de KPMG France

Leader de l'audit et du conseil, KPMG France est membre de KPMG International, réseau de cabinets indépendants exerçant dans 155 pays. Nos 8 300 professionnels interviennent auprès des grands comptes internationaux, des ETI et des groupes familiaux, des TPE et dans différents secteurs de l'industrie, du commerce et des services financiers.

Contacts presse :

Cabinet de Martine PINVILLE :

Sophie DULIBEAU et Cihem GHARBI - 01 53 18 44 13 – sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

FEVAD :

Nathalie LAINE - 01 42 56 38 86 - nlaine@fevad.com